

**FORMULE 1**

**(Loi sur le droit de la famille, L.N.-B. 2020, ch. 23, art. 31(1))**

N° du dossier . . . . .

COUR DU BANC DU ROI DU NOUVEAU-BRUNSWICK

DIVISION DE LA FAMILLE

CIRCONSCRIPTION JUDICIAIRE . . . . .

ENTRE :

.....  
(nom)

.....  
(nom)

.....  
(nom)

Requérant(s)

- et -

.....  
(nom)

.....  
(nom)

.....  
(nom)

Intimé(s)

**CERTIFICAT**

ATTENDU qu'aux termes d'une ordonnance rendue en vertu de la *Loi sur le droit de la famille* en date du . . . . . 20. . . . , il a été ordonné à . . . . . de . . . . . de payer pour les aliments de . . . . . la somme de . . . . . \$ par . . . . . ;

ET ATTENDU QUE . . . . . ne s'est pas conformé à l'ordonnance et est en retard dans les paiements ordonnés au montant de . . . . . \$;

ET ATTENDU que . . . . . a été requis de se présenter devant moi et d'expliquer les raisons de son défaut de paiement;

ET ATTENDU que . . . . . ne m'a pas convaincu qu'il est en défaut par insolvabilité;

JE CERTIFIE que le montant de . . . . . \$ est dû et payable par. . . . .

FAIT à . . . . . , le . . . . . 20. . . . .

. . . . .  
Juge (ou conseiller-maître chargé de la gestion des causes)  
Cour du Banc du Roi du Nouveau-Brunswick  
Division de la famille

Déposé auprès de l'administrateur de la Cour du Banc du Roi du Nouveau-Brunswick, Division de la famille, le . . . . . 20. . . .

. . . . .  
Administrateur – Cour du Banc du Roi du Nouveau-Brunswick  
Division de la famille